

# LE PEUPLE DE LYON



## ABONNEMENTS

Un an ..... 6 fr. | Six mois ..... 3 fr.

(Les annonces se traitent à forfait)

Journal socialiste paraissant le Samedi

### ORGANE des TRAVAILLEURS

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

## BUREAUX

120, rue Garibaldi, Lyon

Vente en gros : M<sup>me</sup> Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

# L'EFFONDREMENT DES FRAUDEURS ADMIRABLE ATTITUDE DE PIGER NOS VENDEURS ASSAILLIS LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

Le "Peuple" est COMPOSÉ et TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

## LE FONCTIONNARIAT

Ce qui permettra au prolétariat, maître du pouvoir, de mettre l'outil industriel et commercial à la disposition de la nation ouvrière, c'est que, si je puis m'exprimer ainsi, la chose est déjà faite. Et par qui ? Par les propriétaires nominaux de cet outillage. Ce sont ces derniers qui, en abandonnant l'usage ou la mise en valeur des mines, chemin de fer, hauts-fourneaux, tissage, etc., à des non-propriétaires et en ne s'en réservant que les titres — actions et obligations — ont, en réalité, accompli eux-mêmes leur dépossession, qu'il ne s'agit plus que de consacrer ou de légaliser, en annulant obligations et actions. Cette annulation décrétee — et il suffira pour cela, lorsque le Parti aura mis la main sur l'Etat, de deux lignes de bonne encre sur le premier morceau de papier venu — voici effectuée la restitution, à la société, de l'Orléans, du Nord, de l'Est, du Creusot, d'Anzin, etc...

C'est-à-dire que la nationalisation des voies ferrées, tissages, raffineries, mines, etc., coûtera moins de temps et moins de peine que l'occupation par quatre hommes et un caporal de l'hôtel des postes et des télégraphes pour le compte du nouveau gouvernement ouvrier.

Le grand argument invoqué comme « circonstance atténuante » en faveur des services publics et de leur extension, c'est qu'ils entraîneraient la transformation de l'ouvrier proprement dit en employé et créeraient le fonctionnariat que l'on veut considérer comme un pont nécessaire ou comme une forme transitoire entre le salariat, qu'il s'agit de détruire, et l'état encore inconnu auquel donnera lieu pour les producteurs, la possession en commun ou l'appropriation sociale des moyens de production ; Impossible d'entasser plus d'aneries en moins de mots.

1° Il est faux que la transformation des industries privées en industries d'Etat transforme en fonctionnaire. Ni les ouvriers des fabriques d'armes — reprises par l'Etat, — ni les ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac — monopolisées par l'Etat, — ne sont des fonctionnaires. Ils et elles sont restés ce qu'ils et elles étaient : des salariés, au même titre, dans les mêmes conditions et avec les mêmes risques que les ouvriers des ateliers les plus libres. Le patron seul est changé ; au lieu du patron individuel de monsieur n'importe-qui ou du patron collectif de la Compagnie n'importe-laquelle, ils et elles ont à subir le patronat collectif du gouvernement.

2° Le fonctionnariat — qui ne se rencontre pas dans tous les services publics — n'est pas un phénomène particulier à ces services. Nous le voyons — pour peu qu'il nous plaise d'ouvrir les yeux — se constituer et se développer aussi rapidement, sinon plus, dans les industries privées que dans les industries d'Etat. Cette tendance bureaucratique de la société moderne est reconnue et proclamée par les économistes les plus officiels comme M. Paul Leroy Beaulieu. Compagnies d'assurances, Chemins de fer,

Entreprise de Transports rapides et à bon marché  
Maison lucullus : LEDIN, JULIEN, MOUNIER & C<sup>ie</sup>



Pour tous renseignements particuliers, s'adresser à la Mairie de Saint-Etienne

Banques, etc., ont une organisation administrative qui ne cède en rien à celle de l'Etat ; chefs de division, chefs de cabinet, chefs et sous-chefs de bureaux, et jusqu'à l'aspirant-fonctionnaire, plus connu sous le nom de surnuméraire, se retrouvent dans toutes les branches de l'activité humaine, au fur et à mesure de leur centralisation, avec le travail permanent, les appointements fixes, les pensions de retraite et autres avantages qui font venir l'eau à la bouche de nos socialistes d'Etat.

3° Le fonctionnariat que l'on ose présenter comme un idéal — au moins momentané — n'est, pas moins que le salariat, basé sur la division de la société en classes et sur la subordination de la classe non-possédante à la classe possédante. Il reproduit — en les aggravant — toutes les monstruosité du salariat. A la classe capitaliste les fonctions élevées — véritables sinécures — et les gros traitements. A la classe prolétarienne les bas emplois, avec tout le travail à faire contre le morceau de pain souvent insuffisant et l'aplatissement obligatoire de l'inférieur devant son supérieur.

Et qu'on intervienne pas avec l'objection des simples commis — ou des simples soldats — qui ont pu trouver, ceux-ci dans leur sac leur bâton de maréchal et ceux-là, dans leur pupitre, un portefeuille de ministre ; ou nous répondrons par les quelques ouvriers devenus patrons et millionnaires. Ce qui ne signifierait rien, les parvenus du salariat ne prouvant pas plus en faveur du salariat, que les

parvenus du fonctionnariat en faveur du fonctionnariat.

La hiérarchie des emplois et des employés, des fonctions et des fonctionnaires, est si peu une étape, un progrès sur les rapports entre salariés et salariables que nous la rencontrons à l'état de règle ou de loi générale, où ? En Russie, dans le plus arriéré des Etats européens. Et pas dans la Russie d'aujourd'hui qui se défonctionnarise et se déhiérarchise de plus en plus, mais dans la Russie de Nicolas, d'Alexandre 1<sup>er</sup> et de Paul II.

Non, même s'ils correspondaient à ce fonctionnarisme universel qui est le dernier mot du possibilisme, les services publics ne seraient d'aucun secours pour la transformation sociale à accomplir, nos millions de salariés n'ayant nul besoin de passer par le purgatoire du fonctionnariat pour arriver au paradis de la production et de la propriété communiste.

Jules GUESDE.

## Mangeons du Curé.

La Chambre est rentrée, ainsi que le Sénat. La première occupation de nos législateurs du Palais Bourbon — nous voulons parler des blocards — a été, mardi, de manger du curé durant une longue séance.

C'est ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici pour amuser le bon peuple. On en use, sans crainte d'en abuser... Ce n'est pas ce qui avance d'un pas la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, la suppression de l'ambassade au Vatican et de tous les crédits votés pour les missions religieuses et congréganistes à l'étranger.

Pendant ce temps, occupé à des amusettes faussement anticléricales, les lois ouvrières attendent, le déficit budgétaire se creuse davantage encore et la crise économique s'accroît de plus en plus, faisant chaque jour de nouvelles victimes.

Il y a mieux encore. Depuis quelques jours, l'on se bat, les soirs de sermon, dans les églises de Paris et des environs.

L'on se bat pourquoi ? Non pas pour détruire la religion, combattre le cléricalisme, s'emparer des églises, en faire des maisons du Peuple, des salles de conférences !...

L'on se bat pour aider M. Combes dans sa besogne d'expulsion des congréganistes non autorisés. Et l'on sait que les congréganistes, expulsés par une porte, rentrent immédiatement par une autre.

L'on se bat pour empêcher de prêcher tel moine ou tel jésuite ! Mais on laisse dire toutes les aneries qu'il veut à n'importe quel curé ou vicaire.

On se borne à ne pas laisser dire un mot à un congréganiste que M. Combes, ex-curé, n'a pas honoré de son approbation.

Et cependant curés, vicaires, moines, capucins et jésuites ne sont-ils pas tous du même tonneau ?...

Quelle comédie ridicule !... Les exploités et les tripoteurs garnissent en attendant leurs coffres-forts. Les miséreux n'ont pas de travail et dansent devant le buffet.

Ce qui prouve que manger du curé pourra engraisser les capitalistes et les exploités dits anticléricaux, mais ne mettra rien sous la dent des pauvres et des travailleurs, tant qu'on n'expropriera pas purement et simplement, au profit de la nation, tous les moyens de production et d'échange.

Jules DELMORÈS.

Lire en 4<sup>e</sup> page :

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

tout, peu à peu. Puis pourquoi l'électricité à Notre-Dame ? L'église fermée tous les jours à 5 heures. Il n'est nullement besoin d'un nouveau mode d'éclairage.

A ce propos, je me rappelle que le jour du Vendredi-Saint, à Notre-Dame, on s'en occupait déjà et les travaux ne furent pas interrompus. L'office fut troublé pendant toute sa durée par le bruit des marteaux maniés par les ouvriers.

Tout est délaissé. Le plain-chant s'en va et est remplacé par la musique. On ne chante plus, on joue. Tout s'en va, tout s'en va !

Et Dieu aussi s'en va... Mais il reste toujours la sottise des uns et la maladie des autres.

## MOTS DE COMBAT

Essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus : lorsqu'il possèdera la même instruction que vous ; essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu ! CHATEAUBRIAND.

PAROLES D'UN CAPITALISTE.  
Mais il en faut, Monsieur, des gens qui meurent de faim ! car si tout le monde mangeait, la valeur de l'argent baisserait et alors ce serait terrible.

## TARTUFES

En de récentes circonstances, présentes à la mémoire de tous ceux qu'intéresse le grand mouvement socialiste, les assietto-beurriers dirigeant la majorité du conseil municipal de Saint-Etienne, donnèrent aux travailleurs qui les avaient élevés sur le pavois, la mesure de leur sincérité et décelèrent le taux exact de leur attachement à la cause prolétarienne.

Aussitôt émus, d'un cœur léger mais d'un pied ferme ils passèrent à l'ennemi bourgeois et dans cette défection si funeste au parti ils entraînent la plupart de leurs troupes aveugles et confiantes.

Qui évaluera un jour le poids de toutes les ordures dont ils couvrirent les soldats de l'émancipation qui ne voulaient point rendre les armes et qui proclamaient que défendant les volés on ne peut faire bloc avec les voleurs, que soutenir les exploités c'était trahir les exploités ?

La diffamation sourde et redoutable de ces traitres au socialisme contre les fidèles de l'Idée revêtait le plus souvent une forme abominable quoique idiote, mais qui trouvait cependant crédit auprès des travailleurs ignorants et naïfs.

La main dans la main avec les exploités et les fusilleurs du peuple, confondus depuis longtemps avec les bourgeois dont on ne pouvait plus les distinguer, les transfuges, gorgés des gouvernements prébendes disaient des fidélités :

« Ils font le jeu de la réaction ». Quel cynisme effronté ! Et ce sont là les mêmes qui, à Bordeaux, surent absoudre Millerand-Gallifet qui a plusieurs reprises avait impudemment voté le budget des cultes et le budget tout entier d'ailleurs.

Aujourd'hui, à propos des actes frauduleux de certains... importants de la municipalité « pris la main dans le sac » on essaie de rééditer le coup classique de la réaction ; les fraudeurs pincés même une autre guitare.

Ils imploront notre silence « dans l'intérêt du Parti, du grand Parti qui se propose la régénération de l'humanité. » Ces gens là ont donc juré de nous procurer les plus inconcevables écoeurements.

Eh quoi ! l'intérêt du grand parti socialiste, l'intérêt du travailleur, esclave du salariat, serait aussi celui des intrigants qui ont pactisé avec le Capital exploitateur et tueur de prolétaires ?

Et que peut avoir de commun le parti socialiste, lui qui se propose de tarir les sources de toutes les inavouables turpitudes bourgeoises, quelle attaque peut le lier avec des hommes qui n'ayant pu le tuer en face, tentent de le déshonorer en commettant sous son drapeau les tripotages infects jusqu'ici l'apanage des seuls partis bourgeois.

La trahison d'abord, la domestication du socialisme, ensuite la plus honteuse

## LE REFRAIN DU CONSCRIT

A mes co-conscrits.  
Ce doit être bientôt le grand jour du « Tirage » Car de joyeux amis me parlent d'un drapeau, Et répètent bien haut pour flatter leur courage Qu'ils veulent des Prussiens tous transpercer la peau ! Mon âme de cet art ne peut être pétrie, Et la voix de mon cœur vient dire à mon esprit : O ne respire plus ce vain mot de « Patrie ! » Que ce soit là toujours ton refrain de Conscrit !

Quel est donc cet honneur qui voudrait voir la France Toujours rester soumise aux vœux de nos soldats, Et ne penser jamais dans sa vile espérance Qu'aux desseins criminels, qu'aux foudroyants combats ? Membres du genre humain, détestons la mitraille Et propageons partout la nouvelle qui dit : O non, mes bons amis, non, non, plus de bataille ! Que ce soit là toujours nos refrains de Conscrit !

Non, je n'aimerais pas le lion populaire Voir toujours, pour le mal, verser le meilleur sang. Non je ne voudrais pas d'un carnage de guerre Ou le faible combat pour les biens du puissant ! Mais ce qu'il nous faudra, c'est la guerre au vieux monde, Et fier de l'avenir pour « Demain » je prédis : Au crime seulement une guerre qui grandit ! Que ce soit là toujours le refrain des Conscrits !

Jean DELMORÈS.  
(Jules Duval)

(Moniteur du Caveau Stéphanois, avril 1888.)

## TOUT S'EN VA

A Notre-Dame de Paris, on a introduit l'électricité. Cela ne suffira pas à chasser les ténébres accumulées depuis des siècles sous les sombres voûtes. Mais déjà beaucoup de bons catholiques trouvent que c'est trop de lumière.

Un de nos confrères a interviewé Huysmans.

C'est révoltant ! tout simplement, s'est écrié l'auteur de l'Oblat, dès ma première question. Bientôt les églises ressembleront à un magasin du boulevard. Des ampoules aujourd'hui, des globes électriques demain : pourquoi pas ? L'électricité s'empare de toutes nos églises, Saint-Sulpice la subit déjà, et nous verrons le gaz et les lampes à alcool disparaître de par-

déchance dans les plus louches combinaisons.

C'est cela la régénération de l'humanité ?

Et ils osent parler d'intérêt supérieur du parti ?

Tartufes ! Vous pseudo-socialisme donne tous les signes de corruption et de vénalité qui nous mirent en garde contre tous les partis bourgeois.

Et sachez le bien, tous les tripoteurs, fraudeurs ou panamistes, fussent-ils mêmes, c'est votre cas, étiquetés socialistes sont nos ennemis car nous combattons tous les exploités.

Dans l'intérêt du Parti, nous ferons tomber les masques et les écharpes qui servaient d'enseignes à ces vermines du bédit commerce.

Dans l'intérêt du Parti, nous le purgerons et le débarrasserons de la vermine des assietto-burrriers et des faiseurs d'affaires.

O'SECTHAIR'S.

LA JUSTICE DE M. LEDIN

Un maire qui deviendra célèbre, pour peu que ça continue, dans le transfugisme, c'est le maire de Saint-Etienne.

Ce monsieur, qui depuis longtemps a désavoué par ses actes tout son passé de militant socialiste et que son orgueilleuse vanité a perdu en faisant un adversaire de la classe ouvrière dont il est sorti, s'est imaginé que tout lui était désormais permis.

Analysés tous les actes antisocialistes de son administration, ce serait trop long à énumérer. Il en a pris à son aise.

Ces jours passés, dans une séance privée de son conseil municipal (nous disons son conseil municipal avec intention) n'a-t-il pas eu la désinvolture de parler avec dédain de la justice de l'oligarchie bourgeoise et de faire un grief au citoyen Piger de lui avoir fait dire par son ami, le citoyen Giry, conseiller municipal, que, pour ce qui concernait les accusations, qu'il a portées contre MM. Julien et Mounier, qu'il ne répondrait que devant la cour d'assises.

« La justice de l'oligarchie bourgeoise », mais M. Ledin, n'y avez-vous pas fait appel lorsque vous avez déposé une plainte contre ce père de famille, votre ex-employé, dont vous vous êtes servi pour toutes les besognes tant que vous l'avez jugé utile et que vous avez ensuite traduit devant cette « justice de l'oligarchie bourgeoise » sur registres d'erreurs constatées par vos renseignements, volontaires selon vous, involontaires selon lui.

Votre justice socialiste — voyez commission d'enquête — ne l'avait-elle pas absous ? Si ! Et alors, quelle valeur peut-on attribuer à votre justice socialiste qui n'absout un homme que pour le traduire ensuite devant « la justice de l'oligarchie bourgeoise ».

De quoi est donc fait votre dédain ? Pourquoi une aussi superbe insolence à l'égard du citoyen Piger ? Vraiment ! M. le maire, vous ne pouvez dissimuler votre dépit. Vous sentez que le baromètre de l'opinion publique baisse, vous voulez remonter le courant, et, à chaque nouvel effort, vous vous enoncez davantage, vous finirez par vous casser le nez.

En vous invitant à le poursuivre devant la cour d'assises pour les faits articulés par lui, le citoyen Piger ne fait pas appel à la justice bourgeoise, il nous laisse simplement supposer qu'il n'attend rien de la votre. Pourriez-vous lui démontrer qu'il a tort ?

C'est beau de faire une remontrance à un citoyen, mais il ne faudrait pas commencer par pécher par où l'on remontre. N'avez-vous pas, en effet, fait décider par la majorité de votre conseil que MM. Julien et Mounier devraient poursuivre leurs accusateurs devant « la justice de l'oligarchie bourgeoise ». Alors à quoi bon prendre des airs qui sont le contraire de tout ce que l'on fait pas toujours.

Voulez-vous que je vous fasse une proposition M. l'ex-révolutionnaire Ledin, dont la déclaration de principes qui précède l'expropriation politique et économique de la classe bourgeoise et capitaliste :

Laissez les tribunaux bourgeois faire leur œuvre bourgeoise qui à quelque analogie avec votre attitude et votre œuvre de socialiste retourné.

Traduisez vos accusateurs, traduisez-les à la barre de l'opinion publique. Profitez de la circonstance qui vous est offerte pour rendre compte de votre mandat municipal, ce que vous n'avez encore jamais fait, jamais osé faire. Opérez que vous ne le ferez pas !

Si vous vous sentez insuffisant, allez chercher, si vous le voulez, ou faites venir l'avocat Briand. Vous ne sauriez avoir la partie plus belle et nous nous expliquerons. Nous ne pouvons mieux vous parler.

Nous attendrons. Pierre ARGAUD.

LES DÉLICATS

Allons Ledin, Plantévin, vous les délicats, si vertueux, vous savez bien que j'ai porté une accusation formelle dans le Peuple, sur un employé qui avait pénétré à la mairie avait volé à son patron, M. Palliard, 12.000 francs, que ce même individu est à coup sûr un pot de vinier émérite et qui indépendamment de cela, a gaspillé et gaspille encore les deniers des contribuables, que cet employé qui méritait, si Bernier, Mounier (déjà nommé) et le phare de Chavassieux, avaient fait leur devoir, la révocation accompagnée de grands coups de taloches dans le derrière.

Vous savez bien que l'employé que vous avez casé au Lignon aux appointements de début de 3.000 francs, dont Girodet l'ancien maire a rejeté la demande comme comptable au service des eaux, parce qu'il avait été et qu'il est incorrigible ; condamné pour escroquerie, que le 10 mai 1891 « pour voyez combien j'ai la mémoire heureuse » vous avez dit chez Chataignier, l'ancien vice-président du conseil des prud'hommes

en présence de huit personnes « j'étais du nombre » que votre collègue à l'Union des Travailleurs, qui travaillait dans le même bureau, était une fripouille, « que depuis il est devenu votre meilleur ami « qui se ressemble s'assemble », que depuis mon départ de l'Union des Travailleurs vous avez acheté l'un et l'autre une belle propriété à Vaizon, votre pays. En voilà encore un qui comme vous, feriez bien de nous indiquer à quel endroit vous avez trouvé ces puissantes ressources.

Vous savez bien qu'un autre employé « qui se pose en vertueux, qui ne manque jamais l'occasion de casser du sucre sur les autres, et comme vous et Ledin à leur égard ». Vous l'avez fait entrer, il y a dix ans, à la mairie, vous l'avez nommé presque toutes les années ; vous savez bien qu'il a été condamné deux fois, il a échappé à la troisième, pour vol et vagabondage. Et d'autres encore.

Voilà, Messieurs les Délicats, vos progrès, ce que j'engage Fontaney à dire aux jurés.

Allons Fontaney, tu seras bien obligé de reconnaître que tu n'es qu'un malfaiteur, qu'un petit apprenti, que tu as besoin pour être ouvrier de prendre des leçons auprès des maîtres d'hier : Ledin, Plantévin, Béal, etc., ils t'apprendront la manière de t'enrichir, l'art de vider les poches des autres et de crier au voleur pour le mot juste dans son affirmation : je veux épurer mon parti de membres qui le déshonorent.

Cet acte viril fait le plus grand honneur à celui qui l'a accompli, moyen unique de relever un parti tombé si bas par la faute de quelques-uns.

Allons les délicats, du balai ! la voiture des pompiers ne doit plus désormais servir à la fraude, elle servira à son usage primitif, porte ses désinfectants à l'Hôtel-de-Ville, les tombereaux de MM. Legat et Jourjon sont prêts à transférer les pestiférés.

Il est facile de prouver que Julien et Mounier, sous la protection de Ledin, ont fait un considérable abus de leur situation ; personne n'ignore que depuis trois ans les veloutiers, les patrons tra-vaillent, gagnent bien leur vie, que le travail, en raison de leur situation de leur astuce surtout d'une abondance, que pour tous les contribuables les charges ont augmenté ; chez eux, elles ont diminué comme le tableau ci-dessous, absolument exact, l'indique :

SITUATION DE QUELQUES ÉLUS. Table with columns for years (1903, 1902, 1901, 1900, 1899) and names (Piger, Gravier, Monier, Ledin, Julien, Mounier, Chapelain, Delage).

Chapelain est conseiller municipal, ouvrier mineur, il paie davantage qu'un patron.

Delage est ouvrier veloutier, il paie davantage que les patrons Ledin, Julien et Mounier.

Dans l'intérêt du Parti !...

Lorsque les faits reprochés au trio Ledin, Julien, Mounier FF. vinrent à la connaissance de certains membres du Comité central, ce fut chez quelques-uns une indignation profonde, chez d'autres de l'indifférence ou de la crainte.

Il ne fut plus alors question que d'étouffer l'affaire (coup de timbale) dans l'intérêt du Parti. Un des plus acharnés adversaires du « bloc » (car il y a aussi un bloc à la municipalité) devint subitement le ténor de l'opéra-comique L'Intérêt du Parti, tiré de la célèbre comédie de Jaurès, Millerand, Gérald et Viviani.

Je dois cependant rendre justice à ce ténor : il oublia aussitôt ses petites rançunes personnelles et entra dans la troupe Ledin-Julien.

Alors, ô mystérieuse nature humaine ! métamorphose complète : les ennemis devinrent des amis (c'est peut-être naturel, ils n'étaient plus socialistes !) et les amis furent d'irréconciliables ennemis.

« Comment, disait le ténor, pourrait-on hésiter un seul instant entre Julien, Ledin, Mounier, d'une part, et Fontaney, de l'autre ? »

Mounier et Julien ont fait de la fraude, c'est entendu, Ledin est leur complice, c'est encore entendu. Les marchands de vins fraudeurs ne payent point de patente, c'est certain, ils ne sont socialistes ni les uns ni les autres, c'est mon avis, mais il y a un maire, un adjoint, un conseiller municipal, et le Parti, c'est eux ! Il faut donc que l'opinion publique considère Fontaney, qui n'est qu'un employé, pour un calomniateur. Pour cela, nous l'excluons du Parti et celui-ci sera sauvé ! Il en est ainsi fait et le premier acte est joué.

Au deuxième acte, l'empereur Lecerf, Olivier, le nouveau ténor, méditant sur le sort de sa victime Fontaney et de ses enfants, s'approche de lui, lui frappe sur l'épaule et en do-dieze : « Tu as bien mérité ! Le Parti, tu seras mon... concierge ! » (Olivier, tombant à genoux, et

(1) Pour Monier si l'augmentation est sensible c'est qu'il a changé de local.

lien et Mounier ont acquitté leur licence mardi matin, 19 mai, pour le deuxième trimestre 1903.

Est-ce encore assez lucratif ? Nous avons dit et fait faire de la contrebande.

Nous allons citer un fait et une preuve. MM. Julien et Mounier ont livré une pièce de vin le 11 février, à un monsieur Maître, mineur, rue du Treuil, 125.

Voici la copie de la facture de cette livraison :

Spécialité de Beaujolais. Vins de ménage de choix et ordinaire aux prix

JULIEN et MOUNIER. 47, rue Claude-Delaroche - Rue de Montaud, 22. Dépôts : rue Tréfilerie, 22. SAINT-ÉTIENNE (Loire)

M. Maître, mineur, rue du Treuil, 125. Doit les articles ci-après payables à Saint-Etienne, à 30 jours, 4 p. 0/0

11 février | 1 pièce 222 litres à 20 fr. | 44 45 | l'hectolitre

Valeur en notre traite au 20 mai prochain, sauf avis contraire de votre part, comptant que vous lui réserverez bon droit.

Aucun droit n'a été payé pour cette livraison. Nous mettons au défi MM. Julien et Mounier de montrer, à son sujet, une feuille d'expédition de la régie ? Et ce n'est pas tout.

Pour treize francs ! L'incident Fontaney-Julien-Mounier vient de se compliquer d'un nouvel acte que nous laissons à l'appréciation de nos lecteurs.

M. le maire de Saint-Etienne, nous ont appris les journaux quotidiens, a déposé une plainte au Parquet contre Fontaney. Il l'accuse d'avoir détourné à son administration la somme considérable de treize francs ; de quoi faire... tous les panamistes présents et futurs, quoi !

Et Fontaney conteste l'accusation. Nous devons déclarer que Fontaney, traduit devant une commission d'enquête composée des amis de M. Ledin, fut absous. M. Julien, lui-même, reconnut qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à un incident absolument insignifiant.

Mais depuis Fontaney a eu la langue trop longue, il a mis à jour certains faits peu administratifs des administrateurs que personne nous envie.

Et M. Ledin, que ces faits ont éclaboussés a résolu d'en tirer vengeance, au lieu de frapper les coupables, il a cherché à les couvrir de sa personne.

Il lui fallait pour cela une tête de Turc, et cette tête-là, c'est Fontaney, qui a évoqué vaguement le spectre de Banco. Si, selon le désir exprimé par M. Ledin dans son cabinet, à la mairie, Fontaney s'était tu, sous la menace de la correctionnelle, Fontaney eût été laissé tranquille. Fontaney a parlé.

Pour le détournement de la somme de treize francs — qu'il a d'ailleurs désavoué — et sur lequel les tribunaux seuls peuvent se prononcer, Fontaney, nous sommes bien renseignés, sera traduit en cour d'assises.

M. le maire d'une ville de cent cinquante mille habitants n'aura pas hésité, dans un moment d'aberration mentale, à commettre cette monumentale sottise : faire poursuivre un employé pour 13 francs.

Si Jules Pilate, ainsi dénommé par son frère, a calculé qu'avec une petite condamnation, il pourrait sauver ses copains Julien et Mounier de la honte et de l'opprobre dont ils se sont couverts aux yeux des honnêtes gens, il s'est trompé.

Le jugement de l'opinion publique les a déjà condamnés. Les faits articulés par le citoyen Piger qui est loyalement entré en lice pour prendre la défense du faible contre le fort, de Fontaney contre la mairie, sont d'une telle précision et l'accusation si évidente que plus nos bons diables se débattent dans le bénédict, plus ils s'enfoncent et plus la noyade sera proche.

Ce n'est pas la faute au citoyen Piger, au parti socialiste et au citoyen Fontaney, si des mandataires infidèles ont trafiqué de leur mandat, en ont abusé pour commettre des actes répréhensibles pour d'humbles citoyens. Et surtout au détriment des contribuables dont ils avaient pris à charge de gérer les intérêts.

Ce n'est pas la faute au Peuple, si malgré son extrême dégoût, il a été réduit à dévoiler le pot-aux-roses avant que la presse réactionnaire, opportuniste et nationaliste ne le dévoile et ne s'en fasse un tremplin en clamant que dans le parti socialiste il n'y a que des coquins.

Il fallait avant tout sauver l'honneur du Parti en montrant à l'opinion publique que s'il y a de malhonnêtes gens dans tous les partis, il y en a aussi d'honnêtes et surtout dans le parti socialiste.

Après, nous avons vu d'un mauvais œil la mesquine vengeance de M. Ledin, c'est pourquoi nous la déplorons.

En poursuivant Fontaney, le maire s'est effondré sur lui, et il a récolté du même coup la désapprobation publique. Tout le monde dit, en effet, qu'un simple particulier, commerçant ou industriel, n'eût jamais osé aller jusque-là. Il se fut contenté de mettre son employé à la porte.

M. Ledin n'a pas hésité à livrer en pâture à l'opinion publique Fontaney, absous par une commission d'enquête, révoqué pour des motifs personnels et le poursuivre pour l'énorme somme de... (treize francs).

Pour treize francs, un maire qui se dit socialiste espère déshonorer un père de famille pour sauver ses amis, sair son casier judiciaire d'une tache qui peut le priver de travail et inscrire sur son livre de famille une page de honte.

C'est un acte de lâcheté ! Aussi pourquoi l'arrive les enfants de Fontaney maudiront ce maire-là !

N. D. L. D. — On poursuit Fontaney pour 13 francs. C'est pour 39 francs que l'on devrait le poursuivre.

Voici en effet ce qu'il a réellement touché :

Travaux supplémentaires pour service de désinfection autorisés par M. Julien. Rue des Gris... 6 francs. Rue Balay... 7 —. Rue d'Annonay... 19 —. Rue de la Bourse... 15 —. TOTAL... 59 francs

Cela pour travaux supplémentaires exécutés en septembre, octobre, novembre, Décembre 1902, janvier, février, mars 1903.

L'adjoint Julien et sa commission, non naissant les faits et les absous, sinon autorisés.

l'ordre de ne pas s'en occuper, car au cune enquête n'a encore été ouverte.

Disons que l'agresseur a volé à Paysac ses journaux, sa casquette et sa canne.

Il s'agit d'établir maintenant les responsabilités. Il ne fait de doute pour personne, à l'instar de l'agresseur peut bien être un des valets de Murgue, dit le roi Soleil. C'est pour faire plaisir à ce fumiste et effrayer notre peuple, au risque de le tuer, que l'agresseur a commis cet acte odieux de véritable banditisme de grand chemin.

Les procédés de M. Murgue et de ses acolytes sont donc très beaux et très honnêtes !... Nous serons fixés.

A l'avenir, nos vendeurs seront armés et, quand on les attaquera, ils se défendront, comme on doit se défendre contre les assassins.

Nous les engageons à abattre leurs agresseurs, comme on abat des chiens enragés... Avis à qui de droit et à bon entendeur salut ! Jean LEROUX.

C'est complet M. Murgue n'est pas clérical ! Chacun sait cela.

C'est pourquoi sa fille a été confirmée Samedi dernier, à l'église Sainte-Marie.

C'est lui-même qui a accompagné son héritière à l'autel !

Après cela, M. Murgue pourra à son aise parler d'anticléricalisme dans les séances du Conseil municipal.

Quel joli farceur qui sait avec ses acolytes, si admirablement raser les électriciens !... Abel M...

Leurs Arguments!!!

Vendons à la Réaction??

Le fait n'est pas nouveau du voleur pris en flagrant délit, qui, en se sauvant, crie au voleur pour détourner et esquiver la responsabilité.

Après l'affirmation catégorique du citoyen Piger, député de la Loire accusant deux conseillers municipaux, élus sur le programme socialiste et se servant de ce mandat dans les tripotouillages intéressés qui ont été dévoilés et qui auraient pu retomber sur le parti si on n'avait pas eu le courage d'établir les responsabilités et d'en faire supporter les causes aux individus qui les ont commises. Nous sommes donc pas surpris de voir dans le journal des tripotouillages « La Sociale, de Crozier-Dutreuil » à cette occasion les accusations de vendu à la réaction, exécuté par ici, exécuté par là, lanosés à l'adresse de notre camarade Delmorès et à nos amis du Peuple.

Exécuté à Lyon? mais par qui? par quoi? s. v. p. ? Il est facile de lancer des accusations.

Je me rappelle que lorsque le citoyen Delmorès était à Lyon, ceux-là que sa plume génaient nous disaient : Delmorès a été exécuté à Saint-Etienne? Et lorsque nous demandions des preuves, on nous renvoyait à Crozier-Dutreuil.

Comme revenait, 15 jours après, le Dutreuil dénonçant le collaborateur du citoyen Delmorès.

Il est assez facile de faire des insinuations, de porter des accusations, mais des faits précis aucun, nous n'avons pas à nous y arrêter, les insinuations se retournent toujours contre ceux qui les font. Est-ce que tous les militants qui ne veulent pas se soumettre aux compromissions des Maîtres du jour, ne sont pas saisis par ceux-là? Argaud, Darancy pour n'avoir pas voulu être les complices de ceux qui trahissent les principes qui les avaient élevés au Pouvoir. Escalier, moi-même, tous n'avons nous pas connus ces infâmes calomnies?

Ah! citoyen Delmorès, si vous trempez votre plume dans l'encrier des fonds secrets, vous ne seriez pas attaqué par ceux là qui toute leur vie ont été au plus offrant et qui possédant une telle mentalité ne peuvent pas se faire à l'idée que tout le monde n'est pas à leur image.

Il y a une telle calomnie qui honore celui qui en est victime.

Continuez, citoyen Delmorès, à les mériter, car le jour où vous seriez félicité par les tripotouillages, nous pourrions commencer à douter!

A vous, à toute la rédaction du Peuple de la Loire, nos encouragements et notre entière solidarité.

B. BESSET. Secrétaire de la Fédération des syndicats ouvriers du Sud-Est. Secrétaire-adjoint du Comité socialiste révolutionnaire central de Lyon.

Nos Vendeurs assaillis

A TERRENOIRE

De nos vendeurs attaqués sur la route. — Blessures graves. Le Peuple devient gênant pour les fourbes et les fraudeurs. Ne pouvant s'en rendre au journal et à la fois s'en rendre compte, on a décidé de s'adresser à ses vendeurs.

Ce ne sont pas des arguments que l'on cherche à opposer à nos raisons. Ce serait trop difficile. C'est la force brutale.

Arrivons aux faits. Vendredi dernier, vers six heures, le citoyen Paysac, notre vendeur de Terrenoire, sortait de l'imprimerie avec trois cents journaux et se rendait immédiatement dans le pays qu'illustre le fameux Murgue, dit le roi Soleil.

Il commença donc sa tournée de vente à 8 heures 1/2, il ne lui restait que 25 journaux. Paysac entra avec deux de ses amis, dans un café où il resta quelques instants.

Puis il sortit, seul, pour regagner son domicile. Paysac habite Patroa. Arrivé vers l'ancienne église, près de l'ancien crassier des usines, il vit un homme sur le bord de la route, immobile, debout, semblant satisfaire un besoin naturel.

Tout le monde dit, en effet, qu'un simple particulier, commerçant ou industriel, n'eût jamais osé aller jusque-là. Il se fut contenté de mettre son employé à la porte.

M. Ledin n'a pas hésité à livrer en pâture à l'opinion publique Fontaney, absous par une commission d'enquête, révoqué pour des motifs personnels et le poursuivre pour l'énorme somme de... (treize francs).

Pour treize francs, un maire qui se dit socialiste espère déshonorer un père de famille pour sauver ses amis, sair son casier judiciaire d'une tache qui peut le priver de travail et inscrire sur son livre de famille une page de honte.

« O Empereur, merci !... » (Rideau). L'Intérêt du Parti fut un « four » complet. Malgré la réclamation faite autour de cette pièce, elle ne put plus être jouée que devant les amis et obligés des auteurs.

Et le grand ténor Olivier en fut réduit à chanter dans les campagnes sous la direction d'un barnum nouveau.

Pierre DELOCHE.

Ce bon Sagnol

Vous connaissez tous Johannès Sagnol, l'homme à la « Barbe en bois », le rigide Sagnol, le conférencier aide-de-camp de Briand ; Sagnol, le secrétaire de la Fédération départementale alias Lucullus, l'orateur qui déclina tout d'abord ses nombreux titres aux auditeurs ébahis d'un si grand honneur; enfin, voyons, le farouche Sagnol qui déclarait qu'un Parti devait surtout être honnête, en vertu de quoi il demandait l'exclusion de Crozier qu'il accusait d'escroquerie, eh bien ce même Sagnol défend les fraudeurs de l'Hôtel de Ville!

Les temps ont changé !... Pour une écharpe, que diable on fait bien quelques sacrifices !

P. DELOCHE.

Socialistes de contrebande

A l'Hôtel-de-Ville de St-Etienne

AFFIRMATION DE PIGER

J'affirme : 1° Que Julien et Mounier ont utilisé à leur profit le matériel municipal avec cette circonstance aggravante QU'ILS S'EN SONT SERVI POUR FAIRE LA FRAUDE.

2° Qu'ils se sont exonérés DE LEUR PATENTE et de leur licence en qualité d'édiles.

Il importe que vous sachiez bien que j'ai toujours eu le courage de mes actes.

Pendant mon passage à la mairie, ma conduite est à l'abri de tout reproche.

Mon attitude actuelle est uniquement motivée par mon désir d'ÉPUSER MON PARTI de membres qui le DÉSHONORENT.

PIGER, Député de la Loire.

LES PREUVES

Nous avons dit que MM. Julien et Mounier, associés comme marchands de vins, n'étaient pas de patente, par ce que l'un était adjoint, président de la commission de répartition des impôts, et l'autre, conseiller municipal.

En voici les preuves : Contributions directes Arrondissement de SAINT-ÉTIENNE PERCEPTION de St-Etienne Division Sud-Est

CERTIFICAT de Non-Imposition

Je soussigné, percepteur des contributions directes de Saint-Etienne, certifie qu'il n'existe pas, aux rôles qui sont en recouvrement, d'article imposé sous les noms de JULIEN-MOUNIER, rue Tréfilerie, 22, à Saint-Etienne, et qu'il n'est pas à ma connaissance que les sus-nommés soient patentés d'impôts sous un autre nom dans ma perception.

Saint-Etienne, le 28 avril 1903. Pour le Percepteur ; (Signature illisible)

Les fraudeurs municipaux Julien et Mounier ont fait publier dimanche dernier, par la Tribune fonds secrète :

Note du Contrôleur

Le Contrôleur soussigné certifie que MM. Julien et Mounier sont imposés comme marchand de vins en gros associés, rue Tréfilerie, 22, à partir du premier janvier 1903, et sont compris en cette qualité au rôle du deuxième trimestre 1903 du canton Sud-Est.

Le contrôleur, DORY.

On voit jusqu'à quel point va l'audace des fraudeurs !

En effet, voici une nouvelle attestation du contrôleur, laquelle met à nu le truc enfantin de M. Julien et de ses complices :

St-Etienne, le 18 mai 1903. ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Note du Contrôleur

Sur la demande de M. Piger, le contrôleur soussigné fait connaître que le certificat d'imposition à la patente de MM. Julien et Mounier, en qualité de marchands de vins en gros et à partir du premier janvier 1903, porte la date du 16 mai 1903.

Le contrôleur, DORY.

C'est donc seulement la 16 mai, après notre campagne, que MM. Julien et Mounier ont été imposés à la patente. C'est concluant !

Est-il possible de protester et de crier à la calomnie, à la diffamation, quand l'on se trouve dans une telle situation ? Nous avons dit, en outre, que, comme marchands de vins, MM. Julien et Mounier ne payaient pas non plus de licence. Nous le maintenons.

Mais nous devons ajouter que MM. Ju-

lien et Mounier ont acquitté leur licence mardi matin, 19 mai, pour le deuxième trimestre 1903.

Est-ce encore assez lucratif ? Nous avons dit et fait faire de la contrebande.

Nous allons citer un fait et une preuve. MM. Julien et Mounier ont livré une pièce de vin le 11 février, à un monsieur Maître, mineur, rue du Treuil, 125.

Voici la copie de la facture de cette livraison :

Spécialité de Beaujolais. Vins de ménage de choix et ordinaire aux prix

JULIEN et MOUNIER. 47, rue Claude-Delaroche - Rue de Montaud, 22. Dépôts : rue Tréfilerie, 22. SAINT-ÉTIENNE (Loire)

M. Maître, mineur, rue du Treuil, 125. Doit les articles ci-après payables à Saint-Etienne, à 30 jours, 4 p. 0/0

11 février | 1 pièce 222 litres à 20 fr. | 44 45 | l'hectolitre

Valeur en notre traite au 20 mai prochain, sauf avis contraire de votre part, comptant que vous lui réserverez bon droit.

Aucun droit n'a été payé pour cette livraison. Nous mettons au défi MM. Julien et Mounier de montrer, à son sujet, une feuille d'expédition de la régie ? Et ce n'est pas tout.

Pour treize francs ! L'incident Fontaney-Julien-Mounier vient de se compliquer d'un nouvel acte que nous laissons à l'appréciation de nos lecteurs.

M. le maire de Saint-Etienne, nous ont appris les journaux quotidiens, a déposé une plainte au Parquet contre Fontaney. Il l'accuse d'avoir détourné à son administration la somme considérable de treize francs ; de quoi faire... tous les panamistes présents et futurs, quoi !

Et Fontaney conteste l'accusation. Nous devons déclarer que Fontaney, traduit devant une commission d'enquête composée des amis de M. Ledin, fut absous. M. Julien, lui-même,

tration de la Bourse du Travail et plus spécialement le camarade Etienne Dumas à qui vous reprochez :

- 1° D'être à la Bourse du Travail sans aucun titre et de n'y représenter aucun syndicat ;
- 2° De s'être fait bombarder délégué en dehors des réunions ;
- 3° D'être un agent de la mairie et de la Préfecture.

Justement émue l'administration de la Bourse du Travail vous fait connaître en vous invitant à le publier dans votre plus prochain numéro :

1° Que le citoyen Dumas qui est administrateur de la Bourse du Travail depuis huit ans, l'est en vertu d'un mandat régulier dont est seule juge l'administration de la Bourse elle-même ;

2° Que le camarade Dumas, lorsqu'il a été bombardé, pour nous servir de votre terme, délégué, l'a toujours été en séance d'administration générale, nommé par la confiance de ses camarades.

En ce qui concerne la 3<sup>e</sup> alléation nous comptons que vous voudrez bien faire connaître ce que vous entendez par les mots « agent de la mairie et de la Préfecture ».

Dans cette attente nous vous présentons nos saluts fraternels.

Pour l'administration :

La Commission d'enquête,  
GAY, J. GUILLERMIN, LAURENÇON,  
A. PACORET.

On comprendra que nous ne voulions pas discuter les assertions des signataires de la lettre que voilà.

Ce que nous avons dit, nous l'avons dit sur la sollicitation de plusieurs membres administrateurs de la Bourse du Travail.

Quant à l'appellation d'agent appliquée par nous à M. Etienne Dumas et sur laquelle on nous demande une explication, il nous suffira de dire ceci :

Nous ne comprenons pas pourquoi M. Etienne Dumas veut voir et voit agent de police ou mouchard dans ces mots : agent de la mairie et de la Préfecture.

Nous n'avons pas voulu qualifier M. Etienne Dumas d'agent de police. Nous avons voulu simplement dire : l'homme dévoué et servile de la politique de la municipalité et de la Préfecture.

Est-ce assez clair ? A. M...

## LE BILAN de la GRÈVE DES MINEURS en 1902

(Suite)

La majorité avachie du Comité fédéral n'a pas voulu tenir compte de nos avertissements, mais une fois la sentence arbitrale rendue, quand elle a vu que l'arbitrage n'avait été qu'une pure fumisterie et que nos prédictions s'étaient réalisées, elle a cherché par tous les moyens à jeter la suspicion sur les délégués du syndicat des mineurs de la Loire afin de leur faire endosser toutes les responsabilités. Heureusement, elle n'a pas réussi dans ses calculs. C'est alors que s'est opérée la scission dans la Fédération régionale.

Le syndicat de Grand-Croix commença à se retirer.

Peu après, ce fut le syndicat de la Loire qui, dans son assemblée générale, décida de se retirer de la Fédération nationale et de la Fédération régionale pour adhérer à la Confédération générale du Travail.

Les syndicats de La Talaudière et de La Ricamarie donnèrent eux aussi leur démission de la Fédération, ne voulant plus rien avoir de commun avec les temporisateurs qui s'étaient fait les plats valets du gouvernement de défense capitaliste.

Par la démission de ces quatre syndicats, on peut donc dire (à part le syndicat de Firminy qui, sous peu, nous en avons l'espoir, se retirera à son tour) que la Fédération régionale des mineurs de la Loire ne comprend dans son sein que trois ou quatre syndicats fictifs incapables d'assurer sa vitalité.

Voilà les résultats de la trahison des quatre ou cinq renégats dont la majorité du Comité fédéral a refusé de se débarrasser.

On peut donc affirmer que les ouvriers mineurs n'ont tiré aucun avantage des arbitrages qui ont eu lieu soit dans le Nord ou le Pas-de-Calais, soit dans la Loire, le Centre et le Sud, car, partout, c'a été la même comédie, la même fumisterie ; partout les ouvriers mineurs ont été vendus et trahis par les politiciens gouvernementaux, anciens meurt-de-faim, aujourd'hui satisfaits n'ayant qu'un but : se servir de l'organisation syndicale et se faire un marche-pied des épaules des travailleurs pour arriver à satisfaire leur ambition et leurs intérêts personnels.

Mais si les mineurs n'ont retiré aucun bénéfice de la grève générale de 1902, il n'en est pas de même pour les membres du Comité national des mineurs.

On sait qu'au début de la grève générale, la caisse de la Fédération nationale était vide, mais comme il fallait, coûte que coûte, trouver de l'argent pour pouvoir se payer des voyages d'agrément à Paris, à 15 francs par jour, le Comité national n'hésita pas un seul instant à employer un moyen infailible pour se procurer de l'argent.

Le Comité national, réuni à Paris, décida d'envoyer une circulaire à toutes les organisations syndicales, les invitant à envoyer les souscriptions en faveur des grévistes au secrétaire du Comité national.

Le secrétaire du Comité national reçut donc, d'après les chiffres donnés dans le journal *L'Ouvrier Mineur*, organe de la Fédération nationale, la somme de 39.972 fr. 63 pour être distribuée aux grévistes.

(A suivre) Jules ESCALIER.

## BULLETIN DES MINEURS

L'élection de Beauregard

Grâce à une manœuvre bien combinée des capitalistes de la Compagnie et des politiciens véreux de la Sociale-Lucullus — lisez Crozier, Bouchard, Mure, etc. — notre ami et

collaborateur Beauregard n'a pas obtenu la majorité dimanche dernier.

Tout a été mis en œuvre pour le battre. On n'a cependant pas réussi.

Jeudi matin, une importante réunion a eu lieu à la Bourse du Travail Plus de 330 mineurs y assistaient.

Beauregard y a été acclamé et Vacher, le candidat jaune, hué par toute l'assemblée.

Les mineurs du Treuil et Saint-Louis se sont resaisis. Ils sont, aujourd'hui, fixés sur le rôle infâme de Vacher et de ses acolytes.

Demain, ils voteront tous pour Beauregard et son suppléant, Exbrayat.

Ils feront leur devoir et ne seront plus dupes, ne pouvant être complices.

N. D. L. R.

Un Ministre à Roanne

Les roannais vont avoir le bonheur de posséder dans leurs murs les 24 et 25 mai son Eminence Georges Trouillot.

Le Ministre du Commerce sur l'invitation de l'Union Roannaise présidera une fête mutualiste organisée par cette société de secours mutuels à l'occasion de son cinquantenaire.

Cette visite ministérielle, rêvée depuis longtemps par le premier magistrat municipal — l'ex socialiste Augé — donnera satisfaction aussi à certains conseillers municipaux qui ne manquent jamais et ne manqueront pas encore cette fois de se produire en la circonstance. Elle mettra, en même temps, l'eau claire à la bouche de certains industriels et négociants, qui jubilent à la pensée d'avoir un bout de ruban rouge ou mauve à la boutonnière.

Pour que tout Roanne soit en liesse, rien ne manquera à cette fête : secours aux indigents, banquet mutualiste et municipal, concerts, distributions de récompenses, conférence au théâtre municipal, visites à différents établissements industriels.

Au sujet de ces dernières visites, on raconte que M. Brécard, froissé de ce que l'on ait pas choisi son usine, qui est la plus grande, pour être visitée par M. Trouillot, aurait manifesté son mécontentement et sa mauvaise humeur, en essayant de créer, dans son atelier de tissage, un conflit pour lequel un article a été consacré spécialement sous la rubrique « M. Brécard » et que les lecteurs du Peuple pourront lire plus loin.

On argue aussi que de ce fait d'être un des plus importants industriels de la région, il comptait sur une faveur ministérielle et escomptait à l'avance une distinction honorifique quelconque.

Mais le clou de la fête — car il y aura un clou — sera incontestablement la conférence faite par M. Barberet, chef de bureau des institutions de prévoyance au ministère de l'intérieur.

M. Barberet fut le fondateur en 1880 des syndicats de gouvernement ; aujourd'hui syndicats jaunes — tous les socialistes de cette époque doivent se rappeler le procès retentissant qu'il eut avec le journal *Le Proletaire*, et que pour récompense de sa trahison, ce transfuge eut la fonction ci-dessus dénommée, qu'il occupa depuis, jusqu'à nos jours, sous tous les ministères qui se sont succédés.

Que diront alors les socialistes de l'Hôtel-de-Ville, et autres rénégats du Parti ouvrier Français, qui accusent la section roannaise du Parti socialiste de France, de faire « l'affaire des jaunes » pour les prochaines élections municipales ?

Que diront aussi à leur tour les syndicats jaunes, et à leur tête le président de la ligue anti-collectiviste, qui l'un et les autres s'acharnent à combattre l'ex-socialiste Augé, pour son collectivisme d'antan, auquel il n'a jamais cru ?

Farceurs et fumistes !!!

Une Question ?

Il nous arrive d'Amplepuis une nouvelle invraisemblable qui pourrait peut-être être vraie :

Un conseiller municipal de Roanne, conseiller du bloc et non des moindres ; un conseiller qui se pose comme anticlérical à tout crin, aurait été houspillé pour avoir, à Amplepuis, à une « pendaison de crémaillère » dit : que M. Cambes est allé un peu trop vite en agissant contre les congrégations.

Si ces lignes tombent sous les yeux de M. Chassagnard, il pourrait nous répondre.

Nous reviendrons sur cette aventure imprévue.

SIMPLIS.

N. D. L. R. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer plusieurs articles roannais au prochain numéro.

## LA RICAMARIE

Les Pompiers (suite).

Nous avons signalé dans le dernier numéro du Peuple la ridicule et outre-cridante prétention de Moulins 1<sup>er</sup> à une garde municipale ; pour réaliser son rêve le grand homme veut créer une compagnie de pompiers.

Les électeurs de la Ricamarie ont pu se rendre compte que si le Moulin avait tourné en ce sens, il n'est pas l'inventeur de cette géniale idée — en la faisant sienne, il ne fait qu'imiter, en le copiant, l'homme des capitalistes réactionnaires, calotins et patriotards, qu'était l'ancien maire Berger.

Plus ça change et plus c'est la même chose. Les travailleurs de la Ricamarie montreront prochainement qu'ils l'ont compris en balayant du même coup, les exploités réactionnaires et cléricofarceurs dont Claudinon et ses sicaires sont le plus bel ornement, et les exploités démocrates que personnifient Souhet, Moulins 1<sup>er</sup> et sa bande.

Que les voleurs bourgeois et capitalistes qui grugent les travailleurs et les font mourir à la peine, pendant qu'eux amassent de scandaleuses fortunes et construisent de somptueux châteaux, que ces exploités soient réactionnaires ou républicains : Tous sont des exploités.

Donc, tous ont droit au même coup de balai.

Ils l'auront.

Le Groupe d'études sociales.

## ROANNE

Un Ministre à Roanne

Les roannais vont avoir le bonheur de posséder dans leurs murs les 24 et 25 mai son Eminence Georges Trouillot.

Le Ministre du Commerce sur l'invitation de l'Union Roannaise présidera une fête mutualiste organisée par cette société de secours mutuels à l'occasion de son cinquantenaire.

Cette visite ministérielle, rêvée depuis longtemps par le premier magistrat municipal — l'ex socialiste Augé — donnera satisfaction aussi à certains conseillers municipaux qui ne manquent jamais et ne manqueront pas encore cette fois de se produire en la circonstance. Elle mettra, en même temps, l'eau claire à la bouche de certains industriels et négociants, qui jubilent à la pensée d'avoir un bout de ruban rouge ou mauve à la boutonnière.

Pour que tout Roanne soit en liesse, rien ne manquera à cette fête : secours aux indigents, banquet mutualiste et municipal, concerts, distributions de récompenses, conférence au théâtre municipal, visites à différents établissements industriels.

Au sujet de ces dernières visites, on raconte que M. Brécard, froissé de ce que l'on ait pas choisi son usine, qui est la plus grande, pour être visitée par M. Trouillot, aurait manifesté son mécontentement et sa mauvaise humeur, en essayant de créer, dans son atelier de tissage, un conflit pour lequel un article a été consacré spécialement sous la rubrique « M. Brécard » et que les lecteurs du Peuple pourront lire plus loin.

On argue aussi que de ce fait d'être un des plus importants industriels de la région, il comptait sur une faveur ministérielle et escomptait à l'avance une distinction honorifique quelconque.

Mais le clou de la fête — car il y aura un clou — sera incontestablement la conférence faite par M. Barberet, chef de bureau des institutions de prévoyance au ministère de l'intérieur.

M. Barberet fut le fondateur en 1880 des syndicats de gouvernement ; aujourd'hui syndicats jaunes — tous les socialistes de cette époque doivent se rappeler le procès retentissant qu'il eut avec le journal *Le Proletaire*, et que pour récompense de sa trahison, ce transfuge eut la fonction ci-dessus dénommée, qu'il occupa depuis, jusqu'à nos jours, sous tous les ministères qui se sont succédés.

Que diront alors les socialistes de l'Hôtel-de-Ville, et autres rénégats du Parti ouvrier Français, qui accusent la section roannaise du Parti socialiste de France, de faire « l'affaire des jaunes » pour les prochaines élections municipales ?

Que diront aussi à leur tour les syndicats jaunes, et à leur tête le président de la ligue anti-collectiviste, qui l'un et les autres s'acharnent à combattre l'ex-socialiste Augé, pour son collectivisme d'antan, auquel il n'a jamais cru ?

Farceurs et fumistes !!!

Une Question ?

Il nous arrive d'Amplepuis une nouvelle invraisemblable qui pourrait peut-être être vraie :

Un conseiller municipal de Roanne, conseiller du bloc et non des moindres ; un conseiller qui se pose comme anticlérical à tout crin, aurait été houspillé pour avoir, à Amplepuis, à une « pendaison de crémaillère » dit : que M. Cambes est allé un peu trop vite en agissant contre les congrégations.

Si ces lignes tombent sous les yeux de M. Chassagnard, il pourrait nous répondre.

Nous reviendrons sur cette aventure imprévue.

SIMPLIS.

N. D. L. R. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer plusieurs articles roannais au prochain numéro.

## LA RICAMARIE

Les Pompiers (suite).

Nous avons signalé dans le dernier numéro du Peuple la ridicule et outre-cridante prétention de Moulins 1<sup>er</sup> à une garde municipale ; pour réaliser son rêve le grand homme veut créer une compagnie de pompiers.

Les électeurs de la Ricamarie ont pu se rendre compte que si le Moulin avait tourné en ce sens, il n'est pas l'inventeur de cette géniale idée — en la faisant sienne, il ne fait qu'imiter, en le copiant, l'homme des capitalistes réactionnaires, calotins et patriotards, qu'était l'ancien maire Berger.

Plus ça change et plus c'est la même chose. Les travailleurs de la Ricamarie montreront prochainement qu'ils l'ont compris en balayant du même coup, les exploités réactionnaires et cléricofarceurs dont Claudinon et ses sicaires sont le plus bel ornement, et les exploités démocrates que personnifient Souhet, Moulins 1<sup>er</sup> et sa bande.

Que les voleurs bourgeois et capitalistes qui grugent les travailleurs et les font mourir à la peine, pendant qu'eux amassent de scandaleuses fortunes et construisent de somptueux châteaux, que ces exploités soient réactionnaires ou républicains : Tous sont des exploités.

Donc, tous ont droit au même coup de balai.

Ils l'auront.

Le Groupe d'études sociales.

Manceuvres d'intimidation

Il paraît que l'organe des travailleurs qu'est le Peuple, à la don d'horripiler terriblement les capitalistes de La Ricamarie et leurs lèche-bottes.

Parmi ces derniers, le directeur des grenouilles en perdrait peut-être le sommeil. Au lieu d'aller chez le pharmacien, l'illustre Blachier s'est rendu chez... le commissaire de police du Chambon et s'est épanché dans son sein :

« Le Peuple nous embête très considérablement ; il foure son nez partout ; rendez-moi ma tranquillité, cela vous est facile à moi de la faire se taire ».

Inutile de dire que dame police tousjours aux ordres des exploités ou de

leurs représentants et valets, eut tôt fait de trouver la petite combinaison.

Un de nos camarades a été en effet maudé au commissariat :

— C'est vous, chose... ?  
— Parfaitement  
— Eh bien tachez de vous taire et de ne plus écrire au journal *Le Peuple* si vous tenez à éviter la correctionnelle, surtout dite aussi à vos amis de cesser la campagne de presse qu'ils mènent dans le Peuple.

Ajoutons que notre ami, en son nom et en celui de tous les camarades, a vigoureusement protesté contre un pareil arbitraire.

La vérité seule a pu offenser les exploités.

Nous continuerons à les démasquer et nous ferons tomber leurs faux-nez socialistes.

Le Groupe d'Etudes sociales.

## Les Elections législatives DANS LA LOIRE

4<sup>e</sup> Circonscription de St-Etienne

La campagne électorale est commencée dans la quatrième circonscription de Saint-Etienne.

Les agents du gouvernement Souhet sont entrés en lutte depuis longtemps déjà. On sait que l'invalidation du nationaliste et conservateur Claudinon leur avait été formellement promise par les amis du « bloc ».

Le nationaliste Claudinon commence aussi sa nouvelle campagne.

Ses grands électeurs s'agitent sur tous les points de la circonscription.

Que va faire le Parti socialiste ?

La fraction socialiste gouvernementale, ceux qui ont à leur tête les illustres Ledin, Julien, Bernier, etc., à St-Etienne et Rivet, Magnan, à Firminy, ont déjà pris position.

Ils ont fait l'alliance complète avec le parti bourgeois que représente l'opportuniste radical Souhet.

La Sociale, leur organe officiel, par la plume de l'ancien révolutionnaire Crozier, recommandait, il y a quinze jours déjà, cette alliance, cette union, qui est la négation absolue du socialisme.

— Voter pour Souhet, disait Crozier, c'est voter pour le socialisme !... Crozier en est arrivé à abandonner toute ombre de pudeur !

Vous le voyez, le parti bourgeois et le parti bourgeois, sur les alliances avec la Bourgeoisie, il y a quinze ans ?

La voici :

« Jamais, au grand jamais — entendez le bien — un parti poursuivant l'expropriation bourgeoise ne saurait faire « cause commune » avec une des fractions de cette classe ».

On peut se coaliser avec des bourgeois pour acquérir la force de leur marcher sur le ventre, mais non pour leur faire la courte échelle et leur servir de dupe...

Par grâce, pas de compromis. Ne me parlez pas de s'embourgeoiser et surtout sans profit, ce qui est simplement ridicule...

Voilà le langage que tenait Crozier, dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 1888 et adressée de la prison de Bellevue.

Et c'est ce même Crozier qui, aujourd'hui, prêche l'alliance avec la bourgeoisie, veut défendre son candidat et engage le parti socialiste non seulement à abdiquer devant l'ennemi, mais encore à passer dans ses rangs !

Le revirement est bien complet, n'est-ce pas ?

Le Comité de la Fédération départementale socialiste-révolutionnaire de la Loire se réunit demain dimanche à Saint-Etienne.

Assistera à cette réunion, le délégué du Comité central du Parti socialiste de France.

Il sera procédé à l'organisation pour cette semaine prochaine, de réunions à La Ricamarie, à Firminy, au Chambon, à Roche-la-Molière et à Unieux.

Nos amis de ces localités en sont informés dès aujourd'hui.

N. D. L. R.

Liste de souscription

Première liste

P. Argaud.....	10 »
J. Delmorès.....	5 »
Jourjon.....	2 »
F. Faure.....	2 »
B. Besson.....	2 »
Un nouvel ami.....	50 »
P. Deloche.....	2 »
Un parisien.....	1 »
C. Giraud.....	1 »
Un mineur.....	1 »
Un pur dans la purée.....	» 50
Un copain.....	» 50
Jules Escalier.....	1 »
Un ami du Peuple.....	10 »
Total.....	88 »

Préparez vos camarades qui ont reçu les listes, d'adresser les fonds au fur et à mesure au trésorier de la commission électorale, le citoyen Argaud, 2, rue de Lodi, Saint-Etienne.

## Nos Démocrates Lucullus

A Lyon, autrefois, la deuxième journée des courses avait lieu le lundi. C'était la journée sélecte, mondaine.

Cependant, les travailleurs, amateurs de jouer du spectacle de ce sport, prenaient congé de l'après-midi du lundi et se rendaient aux courses.

Les patrons eux-mêmes accordaient ce congé et fermaient leurs magasins ou leurs ateliers.

Mais l'autocrate Augagneur, dans sa haine innée des travailleurs, a voulu la deuxième journée des courses le mardi.

De cette façon, plus de travailleurs ! On ne peut compter ainsi la semaine dans les ateliers ! Rien que des gens chics et

sélects dans les tribunes et sur la pelouse !

Et Augagneur triomphe au milieu de la haute aristocratie mondaine et pseudo républicaine. Mme Augagneur éclipsée par ses éblouissantes toilettes toutes les dames de la haute volée !

Dans le compte-rendu du Progrès, elle vient en tête, avant la préfète, s. v. p. Lisez plutôt :

Mme Augagneur porte avec élégance une toilette de taffetas gris perla avec volants plissés coupés de jours à l'aiguille sur fond de soie de même nuance, grandes manches avec broderies et soutaches, empiècements en mousseline de soie blanche ; chapeau paille crème avec roses blanches et feuilles de lierre.

Mme Alapette est très gracieuse en une toilette étamine mais garnie de dentelle noire avec plis et petits boutons noirs et blancs. Chapeau paille bli garni de gaz sole blanche avec roses et gros nœud vert pré.

D'après le Lyon, Mme Augagneur était encore plus épatante que ça !

Et dire qu'il y a des travailleurs et de prétendus socialistes qui veulent nous faire prendre Augagneur pour un démocrate.

Crétins ou complices ! Ils ont le choix, B. BESSET.

## Trois Organisations gagnées AU CERCLE DE L'EST

Dimanche, a eu lieu l'assemblée générale annoncée à cor et à cris (de paon en détresse) par la feuille — à laquelle j'ai le très profond regret d'avoir collaboré — de Crozier, le rénégat.

L'appel du chef de la Lucullus, du défenseur des fraudeurs, n'a eu d'écho que dans les oreilles de quelques socialistes-fumistes.

Sous la présidence du citoyen Thomas, la discussion courtoise et ayant un caractère vraiment socialiste, s'est tout d'abord engagée sur l'admission des nouveaux adhérents, les citoyens Argaud, Delmorès, Faure, Besson, Escalier, etc., qui ont été admis à l'unanimité moins deux voix. Pas un citoyen ne s'est levé pour formuler des griefs à l'adresse de ces camarades.

Malgré le filet menaçant paru dans la feuille hebdomadaire, dont le directeur écrase et fait renaitre tour à tour la réaction, le socialiste papiste qui a eu le courage... de se dissimuler sous une épithète qu'il souille, n'a nullement protesté. Il est resté invisible. Ses foudres oratoires ont dû certainement s'évanouir dans le cauchemar qui me révélait à lui comme un spoliateur alors que lui est déjà un escroc.

Sur l'adhésion au Cercle à l'U. S. R., le citoyen Deloche jeune fournit des explications sur la nécessité pour ceux qui sont de sincères socialistes de voter l'adhésion au P. S. de F.

Les citoyens Faure, Delmorès et Jourjon font un virulent réquisitoire sur le parti socialiste réformiste et bourgeois.

— Nous sommes socialistes, disent-ils, et nous combattons toujours énergiquement les fumistes qui usurperont ce titre.

Enfin, l'adhésion est votée aux applaudissements unanimes de l'assemblée, et la séance est levée aux cris de : « Vive la Révolution sociale ! »

Les chants ont succédé et la soirée s'est terminée vers minuit.

Le cercle de l'Est est, enfin, devenu socialiste, et l'organisation perdue pour les renégats a été avec deux autres : le Groupe de la Jeunesse et le Comité du Nord-Est et Sud-Est gagné pour le vrai Socialisme.

Le secrétaire, P. Deloche.

## POUR CHANET

Au sujet de l'affaire Chanet, il y a eu une réunion samedi soir, salle de l'Orangerie, à la Croix-Rousse. Il y avait cinq cents personnes.

Le bureau était composé de Millat, président ; Vitte, Darmon et Zanetti.

Krauss, invité par délégation, n'est pas venu. Terry a expliqué ce qu'avait fait la commission chargée de l'élargissement de Chanet et dit que cette commission ne s'arrêtera pas et qu'il fallait absolument que Chanet sorte et qu'elle découvre les responsables.

Mondon, dans une superbe péroraison, a fait le tableau de cette superbe magistrature.

# IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

## IMPRIMERIE - PAPETERIE - LITHOGRAPHIE

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal



### LETTRES DE DECÈS LIVRÉES UNE HEURE APRÈS LA COMMANDE

### LABEURS TRAVAUX D'IMPRESSION EN TOUS GENRES JOURNAUX

### FOURNITURES DE BUREAUX

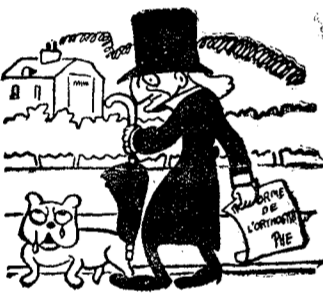
#### LA SEMAINE COMIQUE

##### CHASSE INTERDITE



LE GARDE. — Vous savez bien que la chasse est interdite à cette époque?  
LE BRACONNIER. — Que voulez-vous? on m'a demandé trente perdreux, dix lièvres et trois faisans pour le banquet que l'on offre au ministre.

##### TRISTE!.. TRISTE!!..



— A quelle époque vivons-nous, set-gneur!.. et quels tristes spectacles nous sont offerts!.. Les journaux n'annoncent-ils pas maintenant que le gouvernement va exiger pour maintenir le concordat que la mule du pape vienne courir le Grand-Prix?... C'est indigne!

##### LE CHATIMENT



LA BONNE. — Monsieur, j'ai laissé tomber votre pendule de Saxe, elle est brisée en mille morceaux!..  
M. CHETINOT. — Malheureuse!!!.. Puisse-t-elle marquer bientôt pour vous l'heure du châtime!

##### CRITIQUES D'ART



PREMIER CRITIQUE. — T'es vu au Salon le portrait exposé par Rappinet.  
SECOND CRITIQUE. — Oui. C'est le portrait de sa femme. Il a réussi à faire une fameuse croûte avec sa mie.

##### LES DERNIERS BOERS



— Il paraît qu'Edouard VII se fait fort de voir le calme définitivement rétabli dans le cœur de tous les Boers!  
— Ils ont toujours eu la prétention ridicule de mourir de vieillesse dans sa famille!

##### UN APOTRE PRÉCOCE



La société contre l'abus du tabac décerne solennellement son grand prix d'honneur au jeune Fumailton, Onésime, qui n'a pas attendu l'âge d'homme pour prendre l'engagement de ne plus fumer.

##### LA RETRÈCHE D'YVETTE GUIBERT



Plusieurs journaux annoncent la rentrée de Mme Yvette Guibert. Notre chanteuse nationale qui autrefois chantait avec des gants noirs et avec son nez, dansera désormais en utilisant les mêmes qualités.

##### UNE FÊTE CHINOISE



M. PIERRE LOTI. — Comment trouvez-tu le costume du mandarin ls Han-Phou que j'ai rapporté de Chine?  
LE MATHURIN. — J'aime mieux votre uniforme de lieutenant de vaisseau. Il viend mieux pour vous.

##### CONSEILS DE REVISION



LE MINISTRE (dictant). — « Les conseils de revision auront soin de verser dans les musiques régimentaires à tous les hommes pourvus de cors. »

##### CEUX QUI PARTENT



LE VISITEUR. — Je m'en vats au bord de la mer.  
L'AMI. — Vous possédez un chalet je crois?  
LE VISITEUR. — Tout petit... un vrai chalet de nécessité.

**CAFÉ DES VILLAS** Louis Garnier, propr. 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. On prend des pensionnaires.

**CORDONNERIE B. Besset**, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

**Vins en gros** Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

**Anthracites** Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 13.

**Imprimerie, reliure BUTTY**, rue Ste-Elisabeth, ROANNE. Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

**Café Bourchet** 115, cours Lafayette, à LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

**Cordonnerie** en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 19, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

**Café Argaud** angle des rues de Lodi et Gêrentet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

#### Bouillon du Grand-Moulin

**MENABE** 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ETIENNE. Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations. Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

#### BONNE OCCASION

A Vendre de Suite

**UNE BUVETTE** bien achalandée, située dans un quartier ouvrier de Saint-Etienne. S'adresser aux bureaux du Journal.

#### CONSTRUCTION DE CYCLES

**M. BOUTEYRE**

Mécanicien à la Terrasse (maison Rey) SAINT-ETIENNE (Loire)

**TRAVAUX DE PRÉCISION** Spécialité pour Cycles de course Réparations en tous Genres

#### CAFÉ DE LA SOURCE

**G. BARBIER** 14, Rue Praire

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

Tripes à la Mode de Caen

PRIX DES PLUS MODÉRÉS

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de le propager, c'est de contracter et de faire contracter par nos amis ou connaissances un abonnement d'un an ou de six mois au moins.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

demeurant

déclare souscrire un abonnement d \_\_\_\_\_ au PEUPLE, à partir du \_\_\_\_\_

(Signature)

Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement, y joindre un mandat-poste.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

### Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

## CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une GRANDE MAISON DE CORDONNERIE spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes, la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française :

1° La réduction au minimum de tous les frais généraux ;  
2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;  
3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, là il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la CORDONNERIE FRANÇAISE, vous économiserez 30 0/0

29, Rue du Chambon, 29

#### SUCCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil, 48. Chambon-Fegerolles 24, rue Gambetta. Pimlay, 4, rue du Marché, 4. Grand-Croix, 46, rue de Lyon, 46. Rive-de-Bier, 43, rue de Lyon, 43. Montbrison, 47, rue Tupinerie, 47. Pours, 2, rue d'Urfé, 2. Saint-Galmier, 11, rue Nationale, 11. Chazelles-s-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon).

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique.

#### COMMANDEZ DE SUITE VOS CHAUSSURES DE PREMIÈRE COMMUNION

Il est offert comme Prime gratuite la photographie du communiant exécutée par les meilleurs artistes de la région

#### ENTREPOT DE BIÈRES

Fabrique de Limonade

**J.-B. GRAS** 66, r. d'Annonay, ST-ETIENNE

#### ANTHRACITE

Garanti sans poussière Livré au détail par 100 kilogrammes

La Maison facilite les groupes de consommateurs qui désirent prendre un wagon complet pour se le partager

#### DÉMÉNAGEMENT DE MÉTIERS

Camionnage en tous genres

#### EMPLATRE BARBERON

L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la RÉSINE CUITE DE SAPIN DE NORVÈGE est d'une efficacité parfaite; il ne provoque aucune irritation. Préparé sans caustiques ni euphorbe, il ne forme aucune gomme; ce qui permet d'en faire usage avec succès chez les malades atteints d'albuminurie. Il ne fatigue pas la vessie, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de se promener, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes. On peut l'employer en toutes saisons, sans danger de refroidissement et le garder longtemps sans être incommodé; son action bienfaisante et de longue durée ne fait jamais défaut. L'appliquer :

1° SUR L'ENDROIT MALADE : Pour paralysies, goutte, rhumatismes, douleurs du genou, de l'épaule, points de côté, maladies du foie, coups, foulures et tous les points douloureux.  
2° SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes, coqueluches, gripes, irritations de la gorge, pleurésies, pneumonies, oppression, étouffements.  
3° AU BAS DES REINS (à la partie inférieure de l'épine dorsale) : Pour bourdonnements d'oreilles, étourdissements, surdité, maux d'yeux, névralgies, maux de dents, douleurs de tête.  
4° SUR LE VENTRE DE L'ESTOMAC : Pour gastralgies, dyspepsies, douleurs d'estomac, mauvaises digestions.  
5° SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps, pertes de sang et coliques de toutes natures.

Suivant la grandeur des Emplâtres, leurs prix sont de 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50. NOTA. — Des emplâtres de 0,60 sont préparés spécialement pour ENFANTS contre la Coqueluche, les Rhumes, les toux de Rougeole, la Grippe, les Vers et les Diarrhées de leur âge.

Exiger le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais

Gros et Détail : Pharmacie BARBERON, place Bolvin, 9, SAINT-ETIENNE (Loire) Envoi franco dans toute la France contre timbres ou mandats